

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2017



**Veillez lire attentivement les procédures
d'inscription ainsi que les règlements du camp de
jour Le Tourbillon de St-Cuthbert.**

N.B. : Le genre masculin n'est utilisé que dans le but d'alléger la lecture.

Soirée d'information et d'inscription :

Date : 8 mai 2017

Heure : 18 h 30

Lieu : Salle municipale (1891, rue Principale)

Le camp de jour est offert aux enfants de 5 à 12 ans du primaire seulement.

Les groupes d'âge du camp de jour sont les 5 à 8 ans et les 9 à 12 ans.

Les enfants de 5 ans doivent avoir terminé la maternelle. Pour qu'ils puissent faire partie du groupe 9 à 12 ans, les enfants devront avoir 9 ans avant le 1^{er} octobre 2017.

- **Le paiement confirme l'inscription.**

Les sorties doivent être réservées lors de l'inscription.

- **Le paiement confirme les sorties.**

Le chandail de camp de jour est obligatoire lors des sorties.

- **Le chandail est au coût de 15 \$.**

Prenez note que lors des sorties le camp sera fermé.

Aucune inscription acceptée par voie téléphonique.



Tarifcation 2017

À noter :

- « Résident Saint-Cuthbert » comprend la zone scolaire de Saint-Cuthbert.
- Les prix incluent le service de garde.

Forfait pour l'été :

Comprend huit semaines d'activités.

Résident Saint-Cuthbert : 325 \$

Non résident : 400 \$

Forfait à la semaine :

Comprend la semaine d'activités régulières.

Résident Saint-Cuthbert : 50 \$

Non résident : 60 \$

Coût à la journée :

Comprend la journée d'activités régulières.

Résident Saint-Cuthbert : 15 \$

Non résident : 20 \$

Le paiement complet du camp de jour et des sorties doit être effectué lors de l'inscription en argent comptant ou par chèques postdatés à l'ordre de : *Municipalité de St-Cuthbert*, et ce, en trois versements :

1^{er} versement à l'inscription;

2^e versement en date du 20 juin 2017;

3^e versement en date du 20 juillet 2017.

Des frais de 25 \$ seront exigés si un chèque nous est retourné pour fonds insuffisants. Dans ce cas, le paiement complet sera exigé comptant dans les cinq jours ouvrables, sous peine que l'enfant soit exclu du camp.

Information : Nathalie Panneton, directrice des loisirs, 450 836-4852, poste 3302.



Règlementation

1. Respect de l'horaire

Municipalité	Service de garde AM	Période de camp	Service de garde PM
Chalet des loisirs de Saint-Cuthbert	7 h à 9 h	9 h à 16 h	16 h à 17 h 30

*Voir l'horaire des sorties car l'heure du départ et d'arrivée au camp peut varier.

2. Frais de retard

Des frais de 5 \$ s'appliquent pour **chaque tranche de 5 minutes** de retard en fin de journée, soit après 17 h 30.



Nous nous réservons le droit de limiter l'accès au camp de vos enfants lorsque nous considérons qu'il y a abus dans les retards ou non-paiement des frais de retard.

Le paiement des frais de retard vous sera exigé le lendemain, et ce, **en argent comptant seulement**.

3. Suivi quotidien

Un court moment vous est accordé pour discuter avec l'animateur lorsque vous amenez ou venez chercher votre enfant. Les parents **ne doivent pas flâner sur les lieux du camp de jour** afin d'assurer la sécurité des enfants.

Seules les personnes autorisées sur la fiche d'inscription peuvent quitter le camp avec un enfant.

Vous devrez communiquer avec le responsable de camp pour tout changement.

4. Communication en dehors des heures d'ouverture

En dehors des heures d'ouverture, il est interdit de communiquer avec le responsable ou l'équipe d'animateurs, que ce soit au cellulaire, à la ligne téléphonique personnelle, à la porte du domicile, par courriel ou via les réseaux sociaux. Merci de respecter nos heures de repos.

Nous nous réservons le droit de suspendre puis, si nécessaire, d'expulser votre enfant en cas de non-respect des règles 2, 3 et 4 ci-haut mentionnées.

Code de vie du bon campeur :

Voici ce que **nous demandons** aux jeunes :

- Respect envers l'animateur (respect de la personne et des consignes).
- Respect envers les autres participants du camp de jour (interdit : taquineries, bousculades, intimidation).
- Respect du matériel et de l'environnement (aucun bris ne sera toléré).
- Participation aux activités.
- Bonne humeur.

Les procédures disciplinaires :

Voici de quelle façon l'équipe d'animation s'assure de faire respecter le code de vie :

1. L'animateur peut répéter plusieurs fois la même consigne.
2. L'animateur fait remplir une fiche de réflexion et/ou fait l'exercice avec l'enfant (signature du parent).
3. Premier avis écrit transmis aux parents avec demande de signature.
4. Deuxième avis écrit transmis aux parents avec demande de signature. Suspension pour une journée (le lendemain) aux frais des parents. Une copie de l'avis est transmise à la municipalité.
5. Troisième et dernier avis écrit transmis aux parents avec demande de signature. Suspension de trois jours aux frais des parents. Une copie du dossier complet est remise à la municipalité.
6. Expulsion de l'enfant du camp de jour sans remboursement possible.

Malheureusement, nous sommes parfois dans l'obligation d'imposer une sanction disciplinaire aux contrevenants qui n'améliorent pas leur comportement suite aux nombreux avis verbaux et réflexions demandés. Soyez assuré qu'il s'agit ici de mesures disciplinaires extrêmes utilisées uniquement lorsque nous avons tout tenté pour rectifier le comportement de l'enfant, et ce, avec l'aide des parents. Si votre enfant souffre d'un trouble du comportement reconnu, merci de nous en faire part dans la fiche médicale, nous serons en mesure d'interagir en conséquence avec votre enfant.

Le guide du bon campeur :

L'enfant doit avoir dans son sac à dos, **chaque jour, les articles suivants IDENTIFIÉS :**



- Une paire d'espadrilles ou des sandales fermées;
- Un chapeau;
- Une bonne crème solaire **en AÉROSOL**;
- Un maillot de bain et une serviette;
- Un repas (nous ne tolérons pas les friandises, chocolats, croustilles et boissons gazeuses);
- **Deux** collations (nous ne tolérons pas les friandises, chocolats, croustilles et boissons gazeuses);
- Une bouteille d'eau;
- Un beau sourire! ☺

Il est interdit d'apporter des jouets de la maison. Si tel est le cas, l'enfant pourrait se les faire confisquer.

Nous disposons d'un réfrigérateur et d'un four micro-onde à chacun des chalets.

Il est interdit à toute l'équipe d'animation d'appliquer avec les mains de la crème solaire aux enfants. Nous vous demandons donc d'inclure dans le sac à dos de votre enfant de la crème solaire **en AÉROSOL**. Merci de votre collaboration!

Information pour la production du relevé 24 :

Il est de votre devoir de bien **remplir toutes les cases de la fiche d'inscription**, tant pour la sécurité de vos enfants que **pour l'émission de votre relevé 24** pour fins d'impôts. Dans le cas où des informations seraient manquantes, **nous ne communiquerons pas avec vous et n'émettrons pas le relevé 24**. Nous comptons sur votre collaboration. Il est également de votre devoir de nous transmettre vos nouvelles coordonnées, en cas de déménagement.

Remboursement :

La municipalité se réserve le droit d'annuler une activité en tout temps. En cas d'annulation de l'activité, les frais d'inscription vous seront remboursés en totalité.

Autres motifs de remboursement :

- Les demandes de remboursement doivent être faites par écrit au plus tard mercredi, le 28 juin 2017. **Aucun remboursement ne sera accepté après cette date**, y compris pour les sorties, sauf sur présentation d'un billet médical. En ce cas, le remboursement se fera au prorata, selon l'inscription.
- **Aucun remboursement** pour le camp de jour ET les sorties, suite à une suspension ou une expulsion d'un enfant.

Arrivée et départ au camp :

- Les parents doivent accompagner leur enfant auprès de l'animateur afin d'enregistrer les présences.
- Chaque jour, à l'arrivée et au départ, les parents doivent SIGNER la feuille de présence. Merci de nous prévenir quand votre enfant est absent du camp. Ainsi, nous éviterons de communiquer avec vous inutilement. Il s'agit ici d'une mesure de sécurité simple et efficace. Seules les personnes autorisées sur la fiche d'inscription peuvent quitter le camp avec un enfant. Vous devez communiquer avec le responsable pour tout changement.

Sorties et activités spéciales :

- Les sorties s'adressent aux enfants inscrits au camp de jour prioritairement, elles sont offertes par la suite à la population de la municipalité si l'autobus n'affiche pas complet.
- L'argent de poche est interdit lors des sorties.
- Le **camp de jour sera fermé lors des sorties** afin de permettre à tous les animateurs et au responsable d'accompagner les groupes et d'assurer la sécurité des enfants.
- **Le chandail du camp de jour est obligatoire pour toutes les sorties.**



SORTIES 2017

Royaume de Nulle Part *Mercredi 28 juin 2017*

Situé au cœur de Saint-Calixte, Le Royaume de Nulle Part offre des activités des plus magiques. Les enfants participeront à des aventures à saveur médiévale et fantastique, des jeux de rôles, des activités de plein air et des jeux du 3^e millénaire. Une journée de plein air et de plaisir assurée!

Coût campeur : 30,00\$ Coût non-campeur : 35,00\$

Havre Familial *Mercredi 5 juillet 2017*

Situé en pleine montagne dans un cadre enchanteur, le Havre Familial permettra aux enfants de vivre une journée de bonheur, remplie de rires et d'activités diverses. Il est possible de pratiquer plusieurs activités telles que : l'escalade, le tir à l'arc, l'hébertisme, le mini-golf, les grands jeux, etc. Une journée de plein air et de plaisir assurée!



Coût campeur : 30,00\$ Coût non-campeur : 35,00\$

Para'S'cool *Mercredi 12 juillet 2017*

Para'S'cool se spécialise dans les activités sportives à caractère éducatif dans le but de promouvoir l'activité physique et les saines habitudes de vie. Se déroulant de concert avec le camp de jour de Ste-Élisabeth, les activités choisies se feront de façon à respecter le rythme d'apprentissage et le développement de chacun des participants.

Coût campeur : 30,00\$ Coût non-campeur : 35,00\$

*Mini-golf / Bosco *Mercredi 19 juillet 2017*

Avant-midi : Une partie (18 trous) de mini-golf et crème glacée.

Après-midi : Pique-nique et amusement au Parc Saint-Jean-Bosco (jeux d'eau, terrain de jeu, plage, etc.).

Coût campeur : 20,00\$ Coût non-campeur : 25,00\$

**Il est possible qu'une partie de quilles remplace la partie de mini-golf.*

Acrosport Barani
Mercredi 26 juillet 2017



Nous proposons une journée sportive des plus "sautée": trampoline, double-mini trampoline, gymnastique au sol, corde de Tarzan, trapèze, jonglerie, piscine de balles et mousses, fil de fer, cerceau et escalade. Des entraîneurs qualifiés superviseront les jeunes pour assurer un divertissement et une sécurité maximum.

Coût campeur : 30,00\$ Coût non-campeur : 35,00\$

45 Degrés Nord
Mercredi 2 août 2017

Une journée de plein air où les jeunes seront appelés à se dépasser mais surtout à s'amuser. Une journée complète d'activités uniques : parcours à obstacles, traverses d'épreuves d'agilité, moment de divertissement dans des jeux gonflables, etc. Plaisir, persévérance et dépassement de soi assurés!

Coût campeur : 30,00\$ Coût non-campeur : 35,00\$

Activité d'animation avec la section vivante du TLCV Musée d'histoire naturelle
Mercredi 9 août 2017

Une journée d'activités animée par Tommy-Lee Chapat-Voyer, jeune Cuthbertois âgé de 13 ans. Fort passionné d'histoire naturelle et possédant son propre Musée d'où il transmet son savoir depuis déjà plus de 7 ans, il se donne comme mission de rendre la science accessible aux enfants.

Lors de cette journée, Tommy-Lee, avec l'aide des animaux de la section vivante de son Musée, renseignera les enfants quant aux différentes particularités et comportements des animaux ainsi qu'aux soins qu'ils requièrent. En plus de pouvoir observer les animaux, les enfants auront la possibilité, sous supervision, de les toucher et de les manipuler.

Tommy-Lee remettra (par tirage) deux filets à papillon parmi tous les enfants venus vivre cette belle activité!

Des moments inoubliables tout en s'amusant et en apprenant!

Coût campeur : 10,00\$ Coût non-campeur : 15,00\$

CALENDRIER 2017

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Semaine 1	26 juin	27 juin	28 juin Royaume de Nulle Part	29 juin	30 juin CAMP FERMÉ
Semaine 2	3 juillet	4 juillet	5 juillet Havre Familial	6 juillet	7 juillet
Semaine 3	10 juillet	11 juillet	12 juillet Para'S'cool	13 juillet	14 juillet
Semaine 4	17 juillet	18 juillet	19 juillet Mini-golf / Bosco	20 juillet	21 juillet
Semaine 5	24 juillet	25 juillet	26 juillet Acroport Barani	27 juillet	28 juillet
Semaine 6	31 juillet	1 ^{er} août	2 août 45 Degrés Nord	3 août	4 août
Semaine 7	7 août	8 août	9 août Tommy-Lee Chaput-Voyer	10 août	11 août
Semaine 8	14 août	15 août	16 août	17 août	18 août Dernière journée du camp de jour